

ADDENDA # 3

**Cet addenda peut faire l'objet d'une plainte à : l'Autorité des marchés publics.
La date limite pour formuler une plainte concernant cet addenda est le : **2021-12-13.**
(Au plus tard deux jours avant la date limite de réception des soumissions.)**

Date : Le 8 décembre 2021
Appel d'offres : 21-098
Titre du projet : Remplacement de la fenestration – École Île-des-Sœurs
Date d'ouverture : REPORTÉE au 15 décembre à 13h30
Pour informations : Marilyn Kahla
Adresse courriel : marily.kahla@csmg.qc.ca
No de pages : 2

Le CSSMB vous invite à prendre note des précisions suivantes :

Veuillez prendre note des documents suivants lesquels font partie intégrante du présent addenda :

- Addenda A03

Veuillez prendre note que la date de dépôt et d'ouverture des soumissions est reportée au **15 décembre à 13h30.**

Veuillez noter que pour être admissible, une copie de cet addenda devra être dûment signée et jointe à votre formule de soumission.

Marilyn Kahla
Responsable de l'appel d'offres

Signature du représentant autorisé

Date

Nom de la compagnie en caractères d'imprimerie

PARTIE 1 - GÉNÉRALITÉS

1.1 Dispositions générales

1. Les informations qui suivent complètent (ou remplacent, selon le cas) les documents du dossier d'appel d'offres.

Le présent addenda s'incorpore aux documents contractuels, en fonction desquels il doit être interprété et avec lesquels il doit être coordonné. Le coût de tout ce qui y est mentionné s'ajoute au prix du contrat. Les révisions qui suivent remplacent l'information contenue dans les dessins et le devis, dans la mesure indiquée, et s'y incorporent.

Documents de l'addenda : - 1 page 8,5po x 11po (Architecture Addenda)

PARTIE 2 – RÉVISIONS DEVIS TECHNIQUE – ARCHITECTURE

2.1 Section 08 50 00 Mur rideau et fenêtres en aluminium

Remplacer le paragraphe par le suivant :

PARTIE 1 – GÉNÉRALITÉS

1.10 Essai sur site (In situ)

- .2 Les critères de performance sont en référence au CNBC-05 et à la norme CAN/CSA A440. Les procédures d'essais in situ sont identifiées comme suit :

.2 Essais de résistance à la pénétration d'eau : réalisé selon la procédure d'essai ASTM E1105, aucune infiltration d'eau permise du côté intérieur sous un différentiel de pression statique combiné à un jet d'eau uniforme appliqué sur la surface extérieure, l'essai comporte 4 cycles de 5 minutes avec pression suivi de 1 minute sans pression. Pression différentielle de référence au travers du mur de 400 Pa pour le mur rideau, de 300 Pa pour les fenêtres et de 500 Pa pour les lanterneaux.

2.2 Section 08 50 00 Mur rideau et fenêtres en aluminium

Ajout du point suivant :

PARTIE 2 – PRODUITS

2.2 Matériaux/matériel

- .1.1 **Classe de performance requise: AW** est obligatoire.
(AJOUTEZ) *pour une éprouvette de 1500 x 900 ouvrant à trémie et 1500 x 2500 fixe.*

- FIN DE L'ADDENDA 03 -